

GROUPE PARTOUCHE

LEADER EUROPÉEN DES JEUX DE CASINO

Une Assemblée Générale Extraordinaire pour plus de liquidité

RÉDUCTION DE LA VALEUR NOMINALE DES ACTIONS

Les actionnaires de Groupe Partouche se réuniront en Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 10 novembre 2003, avec notamment à l'ordre du jour la réduction de la valeur nominale des actions de 14 € à 2 €.

Mécaniquement, le nombre d'actions étant multiplié par 7, la valeur de l'action sera divisée par 7.

En conséquence, le capital social d'un montant de 86 194 836 € serait alors divisé en 43 097 418 actions de 2 € chacune, libérées entièrement de leur valeur nominale.

Cette opération permettra de rendre plus liquide le marché du titre Groupe Partouche.

L'intégralité des résolutions soumises au vote de l'AGE a été publiée au BALO du 6 octobre 2003.

Informations financières

Groupe Partouche
Alain Cens, Directeur Financier
Tél : 01 47 64 33 45 - Fax : 01 47 64 19 20
a.cens@partouche-finance.com

Polytems
Guillaume Granier
Tél : 01 53 57 76 73 - Fax : 01 53 57 76 80
g.granier@polytems.com

Groupe Partouche est coté en continu sur le Premier Marché d'Euronext Paris.
Groupe Partouche fait partie de l'indice SBF 250

CODES | **ISIN : FR0000053548** | **Bloomberg : PARP FP** | **Reuters : PARP.PA**

www.partouche-finance.com